

<http://gec.venissieux.org/Convention-relative-au-Point-Accueil-Ecoute-Jeunes-PAEJ-Annee-2019-et-2020>



Convention relative au Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)-Année 2019 et 2020

- Les élus interviennent... -

Publication date: vendredi 25 octobre 2019

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits
réservés

« Situés au carrefour des enjeux sociaux et de santé pour les jeunes, les Points Accueil Ecoute Jeunes sont des maillons essentiels de la chaîne préventive entre repérage et accompagnement vers la prise en charge. En repérant les troubles psychiques que peuvent présenter certains jeunes accueillis, ils interviennent ainsi en prévention du suicide. Il convient toutefois de renforcer leur activité et leur lisibilité et optimiser leur offre de service pour qu'ils répondent le mieux possible aux besoins de ces jeunes », extrait du site de la Préfecture du Rhône, rubrique Cohésion Sociale.

Sur ce même site, un rapport de 2015 fait état de l'histoire des PAEJ en la qualifiant de « heurtée » et en indiquant la baisse significative des crédits de l'État en 2009 (-50%), bien que stabilisés depuis 2012 sans pour autant être résorbés, notamment au regard des contraintes budgétaires qui pèsent désormais sur les collectivités locales.

C'est donc un véritable choix politique que fait la Ville de Vénissieux de soutenir financièrement le PAEJ dans le cadre de nos Ateliers Santé Ville. Car il est nécessaire d'avoir un travail partenarial le plus large possible en y associant l'Éducation Nationale, nos équipements enfance et jeunesse, la Mission Locale, les Centres Sociaux et le monde médical.

Je vous rappelle que le suicide représente chez les jeunes la deuxième cause de mortalité en France et reste malheureusement sur le podium avec le 3ème taux le plus élevé d'Europe. Si les tentatives de suicide ont légèrement baissées depuis 2017, les récidives ont quant à elles explosées, selon le Bulletin de Santé Publique. Les causes de ces suicides et tentatives sont variées mais selon les spécialistes, le plus grave est devant nous car le mal être s'intensifie, les peurs du futur s'accroissent et le fossé, entre « ceux qui réussissent » et les autres, se creuse inexorablement, favorisé par les médias et les réseaux sociaux. Il faut être à la page et il est difficile, dans le pays des droits de l'homme, de penser différemment, d'agir différemment d'être différent.

Le PAEJ de Vénissieux réalise un travail de prévention très important en informant, en animant des interventions collectives, en accueillant des jeunes ou des familles en difficulté. Mais les missions du PAEJ n'ont pas vocation à combler les manques du secteur de la psychiatrie et le PAEJ n'a pas vocation à faire de la thérapie. Et c'est bien sur le manque de moyens toujours plus considérables qu'il faut mettre le doigt.

On peut faire la prévention que l'on veut, et c'est bien, mais si après, les moyens humains et financiers dont disposent les Centres Médico Psychologiques, les hôpitaux psychiatriques, les services d'urgence psychiatriques, la Santé Mentale, sont de plus en plus diminués, alors le taux de récurrence des tentatives de suicide augmentera.

Les services de psychiatrie manquent cruellement de moyens, les personnels de santé tirent depuis longtemps maintenant la sonnette d'alarme mais les pouvoirs publics restent insensibles et au contraire accélèrent le processus. Prenons l'exemple d'un jeune de 18, 19 ans dans un état de mal être dont l'état nécessite soit un rendez-vous avec un psychiatre soit une hospitalisation, il lui faudra au moins 10 jours pour obtenir un rendez-vous et s'il est hospitalisé il le sera dans un service surchargé où tout type de pathologie et d'âge se croisent. Quelle belle expérience pour sa première rencontre avec les soins ! Aura-t-il envie de revenir ou de solliciter les institutions si son mal être revient ou se tournera-t-il vers d'autres moyens de s'évader de la dure réalité dans laquelle il vit.

Il est urgent que l'État prenne conscience du désarroi dans lequel se trouve la Santé Mentale en France et qu'il donne enfin les moyens aux personnels médicaux qui se battent tous les jours au quotidien pour le bien être des personnes qui peuvent à un moment donné « péter un plomb ». Il est urgent que l'État se dote d'une véritable

politique de Santé Mentale axée sur l'Homme et non plus sur la rentabilité.